



Dourdan, le 11 Mars 2014

Madame, Monsieur,

Le CNADR est une association statutairement apolitique et sans but lucratif.

Notre collectif est né en Juin 2010 de la volonté d'associations de quartier et pour l'environnement de la région de Dourdan, en réaction au projet de déplacement de couloirs aériens.

Le CNADR est membre de la Commission Consultative de l'Environnement de Paris Orly (Arrêté préfectoral IdF 2012305-0001),

membre du Conseil d'Administration de l'Union Française Contre les Nuisances Aériennes, animateur du groupe « Méthodes », « Descentes Douces » et actif auprès de l'Union Européenne Contre les Nuisances Aériennes (UECNA).

**Vous êtes candidat aux élections municipales. Nous souhaitons donc connaître votre position sur un éventuel engagement à nos côtés dans la lutte contre les nuisances aériennes.**

Comme la majorité des français, nous sommes favorables à l'aviation civile en tant que mode de déplacement sur les longues distances. Selon une étude DGAC récente, 69% des français estiment que le transport aérien est source de pollution et de nuisances !

Près de 1/3 des français estiment que le transport aérien NE DOIT PAS continuer à se développer et sont préoccupés par les conséquences sur l'environnement.

Par ailleurs nous sommes conscients du poids de l'aéronautique dans la dynamique économique nationale et régionale.

Nos actions prioritaires seront les suivantes :

- Préserver les restrictions existantes sur l'aéroport d'Orly (nombre de mouvements annuel et vols de nuits). Ces restrictions sont actuellement menacées, notamment par le nouveau Président de l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aériennes (ACNUSA). Avec les investissements prévus sur Orly et nouvel actionnariat d'ADP, les pressions seront importantes pour faire sauter les verrous limitant le trafic et l'activité aéroportuaire d'Orly.
- Travailler au sein de l'UFNCA et UECNA, notamment sur le sujet « descente douce », procédure d'atterrissage de moindres nuisances et initier avec les associations régionales d'Ile de France des discussions territoriales sur la base d'une méthode de travail « concertation/négociation-médiation ».
- Mise en place d'un outil de suivi des trajectoires et des nuisances sonores.

Notre association est née à Dourdan, mais une partie de ses membres habitent sur une vaste zone couverte par les nouveaux couloirs aériens.

Dans l'attente de vous lire.

Respectueusement et Cordialement,  
Pierre-Yves Rougeaux.  
Président

**Collectif Nuisances Aériennes Dourdan et sa Région.**

Association Loi 1901

47, rue de l'Epine Blanche - 91 410 Dourdan